

Zeitschrift: Mitteilungsblatt / Berner Heimatschutz
Herausgeber: Berner Heimatschutz, Regionalgruppe Bern
Band: - (2000)

Artikel: Estavayer-le-Lac
Autor: Lauper, Aloys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Estavayer-le-Lac

Aloys Lauper, conservateur-adjoint au service des biens culturels du Canton de Fribourg.

Une ville à deux visages

Avec une face tournée vers le lac et vers le pays neuchâtelois qui lui fournira nombre d'entrepreneurs, de tailleurs de pierre et de maîtres maçons, et l'autre regardant vers les terres céréalières de son arrière-pays, la ville était partagée entre son port et ses fermes intra-muros. En 1832, elle comptait d'ailleurs encore 208 granges-écuries pour 231 maisons, confirmant ainsi son caractère rural. Les nombreuses granges-écuries et les dômes, ces grandes lucarnes en pignon permettant de hisser les céréales dans les combles utilisés comme greniers, restent les éléments les plus frappants d'une ville qui ne s'est guère développée, vu sa position géopolitique. Profitant du port et de bons rendements céréaliers, elle ne manqua pourtant ni de moyens ni d'ambitions comme en témoigne encore son église paroissiale, terminée vers 1525. Même les guerres de Bourgogne ne semblent pas avoir affecté son dynamisme, comme le démontre la qualité de l'architecture. A l'entrée de l'impasse de Motte-Châtel, derrière une façade du XVIII^e siècle, on a d'ailleurs retrouvé en 1989 un cycle de peintures murales Renaissance, évoquant notamment le thème des ruses féminines, dont la qualité atteste d'un milieu culturel ouvert. Rattachée à Fribourg en 1536, la ville perd cependant peu à peu son importance pour n'être plus qu'un siège de bailliage négligé par ses souverains.

Un quartier modèle sur des modules

La convention passée le 18 avril 1338 entre les bourgeois de la ville et leurs trois coseigneurs établissant le lotissement du nouveau quartier de la Bâtiaz est considéré comme l'acte de fondation d'une petite villette, entérinant un développement urbain hors les remparts, aux abords du nouveau château de Chenaux. Ce document, tout à la fois une franchise, une organisation fiscale et un plan d'aménagement

fixait entre autres le montant de l'impôt de toise, proportionnel à la largeur de la parcelle sur rue. Cette particularité fiscale a déterminé le développement en profondeur des villes savoyardes, dont l'urbanisme reposait sur la définition de parcelles à bâtir accordées à chaque bourgeois: le cheseau. Sa dimension et son occupation est clairement défini pour le quartier de la Bâtiaz: un module d'une largeur maximale de 3 toises (entre 7,50 et 8,10 m) pour une profondeur de 66 pieds (environ 22 m). Cette convention de 1338 précisait en outre que les constructions n'occuperaient que 40 pieds au maximum, le reste de la parcelle étant réservé à «curtine et charrière» (au tas de fumier et au chemin): On ne devait établir sur cet espace libre «[...]nyon graz, ne nyone colonne, ne bras» afin de ne pas gêner la circulation. Une venelle de trois pieds pour «les desters et les cortoysses» (les ordures et les toilettes) devait séparer les rangs de maisons opposés. Ces «ruelles du merdasson» sont encore bien visibles dans le tissu urbain de ce quartier.

La sauvegarde

La situation privilégiée de la ville au bord du lac, son aspect pittoresque, sa collégiale et les tours de briques de son château attirèrent l'attention des premières personnalités engagées dans la sauvegarde des monuments historiques. Dans les années 1910, d'importants travaux de restauration furent ainsi menés par l'architecte fribourgeois Frédéric Broillet, portant à la fois sur l'enceinte urbaine et sur le château de Chenaux. Estavayer-le-Lac est sans doute la ville la plus intéressante et la mieux conservée du canton hormis Fribourg. Le fait d'avoir échappé au statut de ville médiévale idéale comme Gruyères ou Morat n'y est sans doute pas pour rien!

Aloys Lauper



Détail d'une balustrade.



Une tour d'angle du château de Chenaux (XV^e siècle).
(Fotos: Service des biens culturels du Canton de Fribourg)